

VILLE DE CARCASSONNE

N° 25013

DECISION DU MAIRE

En application de la délibération du Conseil Municipal du 21 Decembre 2023
et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

MISE À DISPOSITION DU MUSÉE DE L'ÉCOLE POUR LE TOURNAGE D'UN FILM

Le tournage d'un film aura lieu au musée de l'école le samedi 15 février 2025, de 13h30 à 18h

Monsieur Louis PEDROLA, Président de l'association ALAI'CLIC – Objectif roulensois, a fait savoir qu'il souhaiterait tourner des scènes pour un film historique sur le Maquis de Picaussel au musée de l'école de Carcassonne. Ce film sera produit par l'association.

Ce film intitulé Le Maquis de Picaussel relate dans une scène l'histoire du Commandant Maury, enseignant ayant été visité par les nazis sur son lieu de travail – Hameau de l'Escale, commune de Puivert. Le musée de l'école de Carcassonne correspond au décor de cette scène.

Une convention a été établie afin d'en encadrer les conditions.

Il a été décidé qu'une redevance de tournage d'un montant de 100€ (cent euros) serait reversée par l'association à la Ville de Carcassonne afin de compenser la demi-journée de fermeture du musée.

Il convient en ce sens de signer et exécuter tout acte et documents liés à intervenir.

Carcassonne, le 20 janvier 2025

Le Maire,
Gérard LARRAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20250120-22814-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/02/2025
Publication : 21/02/2025